



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2021-690

PUBLIÉ LE 2 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Cabinet

75-2021-12-02-00003 - Arrêté portant délégation de signature - Trésorerie de Paris Amendes Transport (2 pages)	Page 3
75-2021-12-02-00002 - Arrêté portant délégation de signature - Trésorerie Paris Amendes 1ère division (2 pages)	Page 6

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2021-12-02-00003

Arrêté portant délégation de signature -
Trésorerie de Paris Amendes Transport



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le 02/12/2021

**DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS**

Pôle de Gestion Fiscale
Trésorerie de Paris Amendes Transports
15 rue Maryse Hilsz
75979 Paris cedex 20

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le comptable, Jean-François HADDOUCHE, responsable de la Trésorerie de Paris Amendes Transports

- Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à :

- M. Frédéric CARBONELL, inspecteur divisionnaire des finances publiques , fondé de pouvoir - adjoint au responsable de la Trésorerie de Paris amendes Transports,
- M. Frédéric CONSTANT , inspecteur des finances publiques , adjoint au responsable de la Trésorerie de Paris amendes Transports,
- M. Franklin LAMY, inspecteur des finances publiques, adjoint au responsable de la Trésorerie de Paris amendes Transports,
- M. Mamadou-Abdoulaye THIAW, inspecteur des finances publiques, adjoint au responsable de la Trésorerie de Paris amendes Transports,
- Mme Yasmina MOGNI, inspectrice des finances publiques, adjointe au responsable de la Trésorerie de Paris amendes Transports,
- M. Philippe DEL COL, contrôleur des finances publiques,
- M. Lotfi AOUIDAT, contrôleur des finances publiques,

- M. Sébastien GRIMAULT, contrôleur des finances publiques,
- Mme Lingyun ZHAO-MARTY, contrôleur des finances publiques,
- Mme Coralie BATTISTELLO, contrôleur des finances publiques,
- M. Cyrille AZEMA, contrôleur des finances publiques.

à l'effet de :

- 1°) pouvoir gérer et administrer, pour elle et en son nom la Trésorerie de Paris amendes Transports,
- 2°) d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception,
- 3°) de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues à quelque titre que ce soit, par tous contribuables débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée,
- 4°) d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou de retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissé, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration,
- 5°) d'opérer à la Direction régionale les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon,
- 6°) de le représenter auprès de la Poste pour toutes opérations,
- 7°) d'effectuer des déclarations de créances,
- 8°) d'agir en justice.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les courriers simples concernant ,les demandes de renseignements, les saisies administratives à tiers détenteur (SATD) et rappels de SATD :

- 1°) dans la limite de 3 000 € aux contrôleurs désignés : M. Anis LACHEHEB
- 2°) dans la limite de 3 000 € aux agents désignés : Mme Leïla AHMISSOU

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Département de Paris.

Le comptable Responsable de la Trésorerie
de Paris Amendes Transports
Signé
Jean-François HADDOUCHE

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2021-12-02-00002

Arrêté portant délégation de signature -
Trésorerie Paris Amendes 1ère division



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS
Pôle de Gestion Fiscale
Trésorerie Paris Amendes 1ère division
15 rue Maryse Hilsz
CS 22044
75979 Paris Cedex 20

Paris, le 02/12/2021

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le comptable public, Jean-François HADDOUCHE, responsable de la Trésorerie Paris Amendes 1ère division

- Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Arrête :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée aux cadres A et à un contrôleur principal en fonctions à la trésorerie Paris Amendes 1^{ère} division :

- M. Frédéric CARBONELL, inspecteur divisionnaire des finances publiques, adjoint du comptable ;
- M. Franklin LAMY, inspecteur des finances publiques, adjoint du comptable ;
- M. Mamadou-Abdoulaye THIAW, inspecteur des finances publiques, adjoint du comptable ;
- M. Frédéric CONSTANT, inspecteur des finances publiques, adjoint du comptable,
- Mme Yasmina MOGNI, inspectrice des finances publiques, adjointe au responsable de la Trésorerie de Paris amendes Transports ;
- M. Gilles GASCHET, contrôleur principal des finances Publiques.

afin de leur permettre :

- 1°) de gérer et administrer, pour lui et en son nom, la Trésorerie de Paris Amendes 1ère division,
- 2°) d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception,
- 3°) d'effectuer des déclarations de créances,
- 4°) d'agir en justice,
- 5°) de signer les actes de poursuites.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à :

M. Cyrille AZEMA, contrôleur,
Mme Coralie BATTISTELLO, contrôleur,
Mme Anne BERTHO, agent administratif,
M. Thomas DEBACQ, agent administratif,
M. Richard REMAUD, contrôleur principal
M. Frédéric SERRANO, agent administratif,
M. Stéphane SIMON, contrôleur,
M. Lionel TANGUY, contrôleur principal,
Mme Lingyun ZHAO-MARTY, contrôleur,
M. Thibault ROLLET, contrôleur,
M. Saïd SAIDI, contrôleur,
Mme Khoulle COULIBALY, contrôleur,
Mme Lydia HOMBERT agent administratif.

à effet d'accorder des délais de paiement d'un montant inférieur ou égal à 10 000 € sur présentation des justificatifs de ressources par le débiteur.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Département de Paris.

Jean-François HADDOUCHE
Comptable des finances publiques
responsable de la Trésorerie Paris Amendes 1ère division

Signé